

La lettre de l'APSES

n°21 - septembre 2021



Edito : Le bac est mort, les SES bougent encore (et toujours) !

En cette rentrée 2021, la météo des SES est assez mitigée. Il ne s'agit pas simplement du contexte sanitaire encore incertain, mais de la réforme du lycée organisée par Jean-Michel Blanquer qui n'a pas fini de déployer ses effets. Dernier acte juste avant les vacances d'été : l'enterrement de fait du baccalauréat général en tant qu'examen national avec l'instauration d'un contrôle continu intégral pour 40 % de la note finale. Sans compter que les épreuves écrites de terminale demeurent au mois de mars et que le très controversé « grand » oral est reconduit en l'état. Le tout au détriment des élèves qui n'ont pas le temps de digérer un programme lui-même non terminé, et manquent de préparation pour cet oral aux consignes encore trop vagues qui laissent la part belle à l'improvisation locale et aux inégalités sociales.

Cela rejaille évidemment sur des conditions de travail fortement dégradées pour les collègues comme l'a mis en évidence l'enquête réalisée par l'APSES l'an passé. Outre le contexte du confinement, cette évolution négative tient à l'accumulation des classes de seconde dans les services, à la perte de nombreux moyens (dédouplements, AP, etc.) et à la nécessité de composer en première et terminale avec des programmes trop lourds et mal rédigés. Alors certes, la spécialité SES rencontre un grand succès auprès des élèves en première et terminale, mais cela n'empêche pas le Ministère de continuer à supprimer des postes dans la discipline.

Au milieu de ce gué, l'APSES ne s'en tient pas à une position de déploration. Nous continuons évidemment notre travail de défense des SES vis-à-vis du Ministère, de l'Inspection générale, et des parlementaires, par voie de presse, par la

réalisation de communiqués et d'entretiens souvent bien relayés sur les réseaux numériques. Nos revendications s'appuient sur des constats étayés par les enquêtes réalisées auprès de la profession, et nous en profitons pour vous remercier de vos réponses à ces dernières. Elles fournissent des arguments de poids et combinent des manques du côté de la rue de Grenelle, et plus encore contredisent directement les satisfaits au doigt mouillé de ses représentant.e.s.

Merci aussi à vous pour votre participation à la réflexion collective permanente qui se mène à l'APSES à travers les différents moments de la vie de l'association : les AG, les stages nationaux et régionaux, les réunions du comité directeur, sans oublier les échanges sur les listes électroniques. Les idées et débats qui s'y déploient permettent d'alimenter les propositions que nous adressons à nos interlocuteurs, pour alléger et réécrire les programmes, réformer les épreuves du bac, réfléchir à un autre « grand oral », sans oublier la formation des enseignant.e.s particulièrement malmenée en cette rentrée avec le report des concours externes à la fin du M2.

Nouveau.elle ou ancien.ne dans la profession, vacataire ou titulaire, vous êtes tou.te.s invité.e.s à faire part de vos idées concernant les programmes et les actions à mener. Car la seule mauvaise idée est celle que l'on garde pour soi et plus que jamais l'APSES a besoin des vôtres. Car on ne le dira jamais assez, l'APSES c'est nous tou.te.s, et nous n'avons jamais été aussi nombreux.ses !

Solène Pichardie et Benoît Guyon, co-président.e.s de l'APSES

A diffuser dans vos établissements

Prix lycéen du livre de SES : les lycéens se penchent sur le quotidien des plus pauvres

Depuis 2002, le Prix Lycéen du livre de SES permet aux élèves de découvrir l'actualité des sciences sociales à travers des ouvrages accessibles. Il offre en outre la possibilité d'en discuter avec leurs camarades de la classe mais aussi, d'échanger avec des lycéen·ne·s des autres établissements participants grâce au blog concours.

Toutes les informations utiles sont sur le site : comment m'inscrire ? comment faire acheter les livres par mon établissement ? comment m'organiser ? faut-il faire un club ou utiliser l'AP ? Découvrez la **nouvelle sélection pour le Prix 2022** en suivant le QR code.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, le **Prix 2021** a bien eu lieu, et fut décerné à Denis Colombi, pour son livre « *Où va l'argent des pauvres ?* ».

Un livre passionnant, écrit dans une langue accessible au grand public et aux lycéen·ne·s. Il propose une analyse mettant l'accent sur la dimension matérielle des inégalités, ce qui montre tout l'intérêt de l'analyse sociologique pour battre en brèche les nombreuses idées reçues sur la pauvreté qui saturent le débat public.



Vers la sélection 2021-2022



Concours vidéo « 3 minutes pour comprendre les SES » : tout le programme est en ligne

La 5ème édition du concours de vidéos pédagogiques réalisées par des lycéen·ne·s (concours créé en 2017, lors des 50 ans des SES) a de nouveau rencontré un vif succès.

Composé de Elodie Balara et Delphine Litchman, professeures de SES, Anastasia Melachrinou, fondatrice du site « *L'éco en schémas* », Camille Boutron, sociologue chercheuse à l'IRSEM au sein du domaine « *Défense et société* », et de Florie Martin, réalisatrice de magazines et documentaires pour 416prod, le jury du concours a décerné les prix suivants :

- 1er prix du jury pour la vidéo #10 *Qu'est-ce que la démocratisation scolaire ?* de la classe de Terminale (Maele, Emilie, Jeanne) du lycée Notre Dame des Victoires de Voiron (38).
- 2ème prix du jury pour la vidéo #14 *La politique monétaire* de la classe de Première B (Charlotte et Mayssane) du lycée Pardailhan, Auch (32).
- Prix du public pour la vidéo #18 *L'ESS* de la classe de Seconde 3 (Maria, Elise, Eulalie et Brune) du lycée Saint Vincent Providence à Rennes.

Plusieurs autres vidéos ont également reçu des mentions spéciales (à découvrir sur la chaîne Youtube de l'APSES).

Bravo à tous les participant.e.s et aux lauréat.e.s ! Pour inscrire vos élèves à l'édition 2021/2022, rendez-vous sur le site de l'APSES.



La remise des prix aura lieu lors du *Printemps de l'Économie*, le mercredi 13 octobre 2021 à 18h à l'université Paris-Dauphine, au Grand Amphithéâtre Edgar Faure.

Retrouvez les 34 vidéos sur la chaîne youtube de l'APSES !

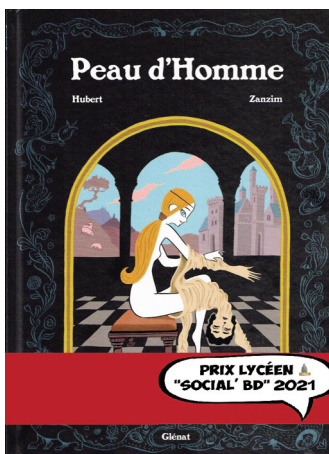


Explorer les SES en BD : le prix lycéen Social'BD

En 2021, le Prix lycéen Social'BD a été attribué à *Peau d'homme*, de Hubert et Zanzim, paru aux éditions Glénat. Aux côtés de Bianca, une jeune italienne, les élèves ont pu retrouver des exemples de normes sociales différenciées selon le genre et de quelques-uns des mécanismes de contrôle social qui contribuent à leur application. Plongé·e·s dans l'univers de la Renaissance, certain·e·s n'auront pas manqué de voir là des enjeux très contemporains.

Le prix Social'BD permet ainsi à des enseignant·es et à leurs élèves d'explorer des questions de société par le prisme de la bande dessinée, du documentaire ou de la

fiction. Parti de Bretagne en 2015, le prix trouve maintenant des lecteur.rices jusqu'à Toulouse, Angers, Montpellier ou encore Tourcoing ! N'hésitez pas à participer à l'aventure 2021-2022 dans votre établissement en consultant ici toutes les infos :



L'APSES, un lieu de partage, de coopération, de débat et de mutualisation : mode d'emploi

Si quand on vous dit **BN**, vous pensez aux goûters de votre enfance et qu'un **CD** ne vous évoque qu'une galette en plastique permettant d'écouter de la musique, cet article est fait pour vous. Certes, notre association n'est ni une usine à gaz, ni l'armée mexicaine, mais son fonctionnement n'est pas toujours simple à comprendre.

Tout.e professeur.e de SES contractuel.le, stagiaire, titulaire, étudiant.e en MEEF, ou même retraité.e peut adhérer à l'association. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site www.apses.org, sur lequel figurent notamment les statuts et les orientations de l'association, puis de s'inscrire en ligne et de régler sa cotisation (en partie déductible de l'impôt sur le revenu). Trois clics plus tard, vous voilà officiellement membre pour l'année scolaire en cours (période du 1er juillet N au 30 juin N+1).

Vous êtes désormais inscrit.e à la liste de diffusion spécifique à votre académie ainsi qu'au groupe de discussion en ligne particulièrement dynamique : « **apses-adh** ». Il permet à la fois un échange d'information en lien avec les SES et une mutualisation (supports de cours, dossiers documentaires, etc.) en continu. Vous pouvez interroger les autres adhérent.e.s, et proposer vos « mutus », avec

une règle de base : on ne critique jamais en offensant ! Le site Internet abrite ces ressources partagées et notamment des séquences réalisées par les collègues, classées par chapitre de programme.

La vie de l'association ne se limite pas à Internet. Chaque adhérent.e est rattaché.e à une composante « **régionale** » en fonction de son académie. Les **régionales** sont ainsi la cellule de base de l'association, dotées de leur propre bureau – avec au moins un.e responsable local et un.e trésorier.e. Elles organisent différentes activités : réunions conviviales, stages de formation, « cafés sciences sociales », ateliers de travail sur les programmes et plus si motivation ! Avant la fin de l'année scolaire, chacune organise sa propre assemblée générale en amont de l'**AG** nationale annuelle. Les participant.e.s y discutent des actions de l'association durant l'année écoulée ainsi que de la situation financière. Elles votent ainsi le rapport d'activité et le rapport financier. Les **AG** sont surtout des lieux de débats pour élaborer le rapport d'orientation, où sont définis les constats, les revendications et les engagements de l'association pour l'année à venir au service des SES.

Participer aux **AG** et intégrer les **instances représentatives**, c'est assez simple ! C'est à la rentrée que chaque régionale désigne parmi ses membres celles et ceux qu'elle délègue au **comité directeur** (CD) de l'association et dont le nombre dépend de celui des adhérent.e.s de la régionale. Sorte de parlement de l'association, les 78 membres du **CD** se réunissent trois fois par an (durant une journée de week-end en octobre, janvier et avril souvent à Paris). Le **CD** débat et vote des actions à mettre en œuvre durant le trimestre à venir. Pas besoin d'être un.e enseignant.e ou un militant.e chevronné.e pour postuler au **CD**. Au contraire, la diversité des situations et des points de vue fait la force de l'association. Le **CD** est un lieu de débat particulièrement stimulant (on ne le dira jamais assez...).

Pour s'en rendre compte, il suffit d'assister à l'**AG nationale** ouverte à l'ensemble des adhérent.e.s et qui se tient ordinairement durant un week-end de la seconde quinzai-

ne de juin chaque année dans une ville différente. Les votes sont organisés par importance relative de chaque régionale (chacune ayant un nombre de voix équivalent à celui de ses adhérent.e.s à jour de cotisation). A cette occasion sont à la fois élu.e.s jusqu'à 10 membres supplémentaires pour le **CD** au « tour extérieur » en plus du quota de leur régionale respective, ainsi que les 11 membres du **Bureau national** (BN). Enfin, ce dernier constitue l'exécutif de l'APSES à l'échelle nationale et ses membres ont la mission de représenter l'association dans ses relations avec ses divers interlocuteurs extérieurs (ministère, inspection générale, journalistes, autres associations, syndicats, etc.) dans le cadre des mandats figurant dans le rapport d'orientation. Le **BN** anime également le site de l'association, rédige des communiqués de presse, réalise des enquêtes auprès des adhérent.e.s, organise le stage national annuel de l'association (en janvier), organise des manifestations et autres actions revendicatives en fonction de l'actualité et de l'imagination des membres de l'association ! Bref, l'APSES est organisée pour que puissent vivre la discussion et le partage pédagogique. La défense des SES, c'est vous qui la faites, alors n'hésitez surtout pas à vous y engager. Et comme tout militantisme, celui-ci offre de nombreuses rétributions, conviviales et amicales !

N.B. : L'APSES est ce que l'on appelle une « association de spécialistes ». Son objet est la défense des SES – ou plus exactement d'une certaine conception de ces dernières –, et non des conditions de travail et d'emploi des collègues, qui échoient aux syndicats, même si la structure du lycée, les programmes et les épreuves influent évidemment sur nos conditions de travail, et celles d'étude des élèves !



2 073 adhésions et une belle représentativité

L'association rassemble désormais 40% des collègues de SES, ce qui confère à l'APSES une représentativité forte et unique dans le paysage éducatif ! L'adhésion en ligne est simple et rapide sur www.apses.org

- **Adhésion valable pour toute l'année scolaire**, Accès à l'espace de mutualisation jusqu'au 30 septembre 2022 et début 2023 pour la liste d'échanges,
- **Cotisation progressive** selon le statut, le grade et l'échelon,
- **Tarifs inchangés depuis 2002**,
- **Association « reconnue d'intérêt général »** : 60% de la cotisation déductibles !

Celles et ceux qui ont adhéré pour l'année 2020/2021 ont encore quelques jours pour profiter de l'accès aux mutualisations mais, après le 30 septembre prochain, elles ne seront plus accessibles qu'aux adhérentes et adhérents

de l'année en cours. Si vous n'avez pas encore réadhéré, n'attendez plus !

Pour les nouvelles adhérentes et les nouveaux adhérents, bienvenue à l'APSES.

Merci de remplir complètement toutes les rubriques de votre fiche personnelle sur le site même si vous réglez par chèque. C'est facile avec les menus déroulants. Cela vous permettra de recevoir par courriel votre certificat de don pour les impôts et vous pourrez le retrouver sur votre fiche personnelle.

Votre trésorier national : Julien BORRELLY,
20-24 Rue de la Plaine 75020 Paris
julien.borrelly.ses@gmail.com

www.apses.org